

# CONTACT 35

Lettre d'information aux acteurs de l'APF d'Ille-et-Vilaine

Janvier—Février—Mars 2011

## SOMMAIRE

### Page 1 :

- ◇ Edito et Agenda

### Pages 2 & 3 :

- ◇ **Actualités Nationales** : Brèves de l'hiver (AAH)

### Page 4 :

- ◇ **Infos nationales APF**

### Pages 5 à 7 :

- ◇ **Spéciales accessibilité** :
  - Actus
  - Baromètre, mobilisation
  - Poème

### Pages 8 à 11 :

- ◇ **Activités de la Délégation**
  - Qualité, Initiatives, Bénévolat
  - Opérations ressources
  - Journées découverte
  - Groupe loisirs

### Page 12 :

- ◇ **Infos départementales** : Handistar, Ille-noo, Gré à Gré

### Pages 13 & 14 :

- ◇ **Spéciale Printemps** :
  - Quid : l'œuf de Pâques
  - Pensez aux vacances
  - Poème
  - Tribune libre

### Page 15 :

- ◇ **Rubrique sportive**

### Page 16 :

- ◇ **Infos diverses** :
  - Culture et festivals
  - Annonces



## Édito

## Joyeux Printemps et Bonnes fêtes de Pâques



Cher(e)s Ami(e)s et cher(e)s Adhérent(e)s,

NOUS AVONS BESOIN DE VOUS TOUS !

Prochainement, avec quelques membres du Conseil Départemental, nous allons vivre un des grands moments de notre mouvement APF : le Congrès à Bordeaux des 4, 5 et 6 mai 2011 ; Ce sera l'occasion, pour notre association, de revisiter son projet associatif axé vers ses Adhérent(e)s pour, ensuite, mettre en œuvre ensemble le plan d'action départemental qui en découlera.

Nous venons également de réorganiser, au sein de la délégation, les groupes initiatives : le groupe sensibilisation cadre de vie et revendication ainsi que le groupe parents. Il est toujours possible d'y participer et nous comptons sur la contribution de chacun de vous pour que ces temps de travail valorisent la représentation de l'APF à travers notre département et assurent notre objectif qui consiste à améliorer la vie des personnes en situation de handicap que nous représentons.

Nous attirons l'attention et la vigilance de tous sur deux points d'actualité : la grande dépendance ou le 5ème risque, grand chantier actuel du gouvernement mais qui, pour l'instant, ignore les personnes handicapées et ne concerne que les personnes âgées et, en second point, la réforme de l'AAH pour laquelle l'APF et le mouvement « Ni Pauvre, Ni Soumis » revendiquent un revenu d'existence décent pour tous.

Restons donc tous mobilisés afin que ces deux gros chantiers ne viennent pas davantage pénaliser notre vie quotidienne. Bon vent à tous !

Patrick AUBRY - Représentant du CD 35



### N'oubliez pas :

- ◆ Le congrès de Bordeaux du 4 au 6 mai 2011
- ◆ La fête du Sourire du 14 au 22 mai 2011 (lire p.9)
- ◆ Les différentes braderies (voir p.9)
- ◆ Les RV cafète et les programmes Loisirs et Découvertes (p. 10 & 11)

**FETONS LE PRINTEMPS** : Nous avons volontairement glissé un « poisson d'avril » dans ce numéro, amusez-vous à le retrouver ! Devenez également imbattable sur l'origine des œufs de Pâques...

Retrouvez toutes les infos de ce numéro et rubriques sur le blog de la délégation: <http://apf35.com/>

## BREVES DE L'HIVER



### POLITIQUE SOCIALE—DEPENDANCE

**Politique Sociale** : la ministre a rappelé, en janvier 2011, que le projet de création d'un risque de protection sociale pour la dépendance ne concernait pas les personnes handicapées, tout en conviant leurs associations représentatives à participer à la concertation préalable. Elle a précisé que l'accessibilité n'est pas une politique catégorielle mais un projet de société, tout en approuvant les dérogations substitutions qui pourraient être introduites dans la législation sur le cadre bâti neuf. Elle a exprimé son désaccord total sur l'assistance sexuelle en faveur de laquelle un député prépare un projet de loi. Parallèlement, le débat sur l'aide à la parentalité va être relancé.

**Vie Autonome - Comité pour la dépendance** : créé début janvier, un comité inter-ministériel de la dépendance, composé des ministres concernés, devra préparer le débat national sur la dépendance des personnes âgées, en assurer le suivi et en tirer les conclusions. Quatre groupes de travail plancheront sur les thèmes respectivement attribués : société et vieillissement, enjeux démographiques et financiers de la dépendance, accueil et accompagnement des personnes âgées et stratégie pour la couverture de la dépendance des personnes âgées.

**Vie Autonome - Formation des aidants supprimée** : le droit des aidants familiaux à une formation professionnelle, tel que le prévoyait la loi du 11 février 2005 sur l'égalité des droits et des chances, a été abrogé par l'assemblée nationale début février.

### RESSOURCES - AIDES



**Crédits de l'Etat en baisse pour les départements** : de nombreux conseils généraux ont saisi fin décembre 2010 le Conseil Constitutionnel pour faire sanctionner le « non-respect du principe de libre administration des collectivités locales ». Ils contestent la baisse constante au fil des ans de la compensation par l'Etat des crédits affectés au Revenu de Solidarité Active, à l'Allocation Personnalisée d'Autonomie et à la Prestation de Compensation du Handicap.

**Recours contre les tarifs plafonds ESAT** (établissements et services d'aide par le travail) fixés par le ministère : l'APF et d'autres associations contestent la « tarification à la pathologie » appliquée qui ne prend pas en compte la réalité des situations vécues par les personnes handicapées, le manque de transparence et demandent une renégociation basée sur des critères objectifs.

**Exonérations fiscales des particuliers employeurs** : ceux bénéficiant de la PCH ou de la MTP, de l'APA ou encore ayant une invalidité de 80% et donc exonérés de charges patronales ne sont pas concernés par la suppression des avantages fiscaux et pourront continuer à bénéficier de réduction d'impôts au titre des sommes déclarées.

**Renouvellement de la convention AERAS** : cette convention permet de « S'assurer et emprunter avec un risque aggravé de santé ». Applicable à compter de septembre 2011, la convention actualisée prévoit une couverture des pensionnés d'invalidité classés en 2ème catégorie, relève légèrement les plafonds d'emprunts, réduit très légèrement le seuil de déclenchement pour les surprimes d'assurance...

**Droits - Guide de l'indemnisation** : fin janvier 2011, publication de la 2<sup>ème</sup> édition de ce guide par des avocats spécialisés dans l'indemnisation du préjudice corporel (400 pages). [Guide de l'indemnisation Juridique-Médical-Social, par Catherine et Nicolas Meimon-Nisenbaum et Etienne Grondard, éditions L'Harmattan, 36€ en librairie, également téléchargeable au format PDF à 32,40€].



## BREVES DE L'HIVER (suite)



### EMPLOI

**Emploi** – Environ **4% des fonctionnaires sont handicapés** (statistiques 2009) : la fonction publique d'Etat enregistre la plus forte progression, hors Education Nationale, de travailleurs handicapés (+0,83%), suivie de la territoriale (+0,24%) et de l'hospitalière (+0,15%). L'Éducation Nationale demeure exclue de l'obligation d'emploi au titre de sa contribution à l'accompagnement scolaire des élèves handicapés !!

**Suppression de 6000 accompagnements** : malgré la promesse de son directeur et l'augmentation du nombre de demandeurs d'emploi handicapés, Pôle Emploi a décidé de supprimer 6000 accompagnements de travailleurs handicapés sur les 70000 financés.

### TRANSPORTS

**GIC-GIG illégaux en 2011** : les macarons Grand Invalide Civil ou de Guerre ne sont plus valables depuis janvier 2011. Leurs titulaires doivent demander leur remplacement par la carte Européenne de stationnement auprès des MDPH. Celle-ci est délivrée pour la durée restante (ou définitive) de l'ancien macaron. La signalisation des places ne sera pas modifiée mais le contrevenant risquera une amende de 135 €. La loi accorde un délai de deux mois à l'Administration pour accorder ou refuser une demande de carte mais, à défaut de réponse dans ce délai, la carte est obligatoirement délivrée au demandeur.



### LOGEMENT

**Logements adaptés** : un nouveau logiciel Adalogis (du Pact-Arim) recense l'offre de logements adaptés sur un département et permet de mettre en ligne les demandes des personnes en recherche de logements adaptés. Ce logiciel devrait permettre de répondre à l'une des missions des CCA/CIA (Commission Communale/intercommunale pour l'Accessibilité) qui est d'organiser un système de recensement de l'offre de logements accessibles.

## RÉFORME DE L'AAH

Cette réforme s'applique à tous les bénéficiaires à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2011. Le nouveau dispositif concerne :

- La gestion trimestrielle des ressources des bénéficiaires d'AAH exerçant une activité professionnelle en milieu ordinaire,
- Les nouvelles règles de cumul de l'allocation avec les revenus d'activité,
- La nouvelle mesure d'abattement proportionnel à la réduction d'activité,
- Les dispositifs d'avances et de compensation,
- Les modalités de recouvrement des indus constatés concernant les bénéficiaires d'AAH en gestion trimestrielle.



Un dépliant de présentation des nouvelles mesures doit être envoyé à tous les bénéficiaires par la CAF. N'hésitez pas à le demander, le cas échéant, car il est clair et précis sur les questions essentielles. Quelques exemples : Qui est concerné ? En quoi consiste la réforme ? Quelles démarches accomplir ? Quels sont les changements au 01/01/2011 ? Comment remplir sa déclaration trimestrielle ? Quelles sont les dates de versement ?  
Pour plus d'infos, le site de la CAF : [www.caf.fr](http://www.caf.fr)

**ATTENTION : UNE REFORME PEUT EN CACHER UNE AUTRE !!!**

**Nouveau projet de réforme de l'AAH** : Le Comité d'Entente, qui regroupe une soixantaine d'associations nationales de personnes handicapées, demande le retrait de ce qu'il appelle la **règle du décideur-payeur** pour l'attribution de l'AAH. Le projet de nouvelle réforme prévoit que l'attribution du droit à l'AAH ne serait déterminée, qu'en fonction des moyens financiers disponibles, par l'Etat qui aurait la majorité des voix dans les CDAPH (commissions des droits), remettant ainsi gravement en cause le rôle de ces commissions et l'intérêt d'y participer pour les représentants des personnes handicapées .

## INFOS NATIONALES APF & DIVERS HANDICAP



Le **CFHE** a lancé son nouveau site en décembre 2010 : [www.cfhe.org](http://www.cfhe.org)

Créé en 1993 par 8 associations dont **l'APF**, le CFHE a pour objectif de représenter les personnes en situation de handicap auprès de l'Union européenne.

Le CFHE a pour missions :

- informer sur les politiques en matière de handicap ;
- assurer une concertation régulière avec les Conseils nationaux des autres Etats membres ;
- porter vers les instances européennes, via le Forum européen des personnes handicapées, les préoccupations et les propositions françaises ;
- agir auprès des autorités et des associations en France, afin que les législations nationales puissent s'enrichir des législations européennes.

**En direct de l'APF** : depuis septembre 2010, l'APF édite sa lettre interne d'informations mensuelle, traitant de tous les sujets d'actualité de l'association. Pour retrouver tous les numéros d'En Direct sur <https://reseau.apf.asso.fr/> rubrique «Je recherche» / «Un document» (inscription préalable).

**Nouvelles tarifications APF** : promotion sur les tarifs d'adhésion et d'abonnement à « Faire Face » en 2011 :

- Adhésion seule : 25 € ;
- Adhésion + abonnement « Faire Face » : 47 € ;
- Abonnement « Faire Face » seul : 33 €.



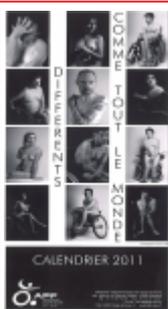
**APF Ecoute Parents** : de nouveaux horaires pour être encore plus à l'écoute ! La ligne d'APF Ecoute Parents est désormais ouverte :

Lundi et Mardi de 9h à 12h, Mercredi de 18h à 21h, Jeudi de 14h à 17h et Vendredi de 17h à 20h au : 0 800 800 766.

Rappel des autres numéros verts d'APF Ecoute Infos (lundi au vendredi de 13h à 18h) :

- Ecoute Handicap Moteur : 0 800 500 597 ;
- Ecoute Sclérose en Plaques : 0 800 854 976.

*Tous ces appels sont anonymes et gratuits depuis un poste fixe.*



**Le calendrier 2011 de l'APF "différents comme tout le monde"** mérite une mention particulière pour son côté inédit : des personnes en situation de handicap se mettent nues. Bien que janvier soit derrière nous, ce projet artistique et revendicateur des droits fondamentaux de chacun, est à la fois un appel à la tolérance mais également une preuve de courage de la part des acteurs et vaut d'être signalé (entre 8€ et 12€ selon le format, auprès de la DD92 : 1 bis, avenue du G<sup>al</sup> Galliéni, 92000 Nanterre. Tel : 01.41.91.74.00. ou sur le site [www.apf.asso.fr](http://www.apf.asso.fr)).



Site utile : handicap.fr édite une lettre mensuelle pour l'information et les services, du handicap à l'autonomie.

### LES DERNIERES ACTUS NATIONALES :

**Accessibilité des Etablissements Recevant du Public (ERP) :** à partir de janvier 2011, certains ERP (préfectures, Universités et les médecins, avocats et notaires libéraux) devaient être accessibles à l'ensemble des personnes handicapées. Tous les autres ERP (sauf ceux recevant peu de personnes) devaient avoir réalisé un diagnostic d'accessibilité. Les usagers de ces ERP devaient pouvoir le consulter (disposition discrètement supprimée en avril 2009). L'ACCESSIBILITE : QU'EN EST-IL REELLEMENT ?

**Dérogations permises à l'accessibilité du neuf :** mi février 2011, l'Assemblée Nationale a décidé de supprimer l'obligation d'accessibilité à l'ensemble des personnes handicapées lors de la construction d'Etablissements Recevant du Public, de locaux d'habitation, d'installations ouvertes au public et de lieux de travail. Elle est remplacée par la possibilité de déroger en prouvant l'impossibilité technique "du fait de l'implantation du bâtiment, de l'activité qui y est exercée ou de sa destination". La **dérogation** est acquise de plein droit et dans ces cas, des mesures de **substitution** doivent être élaborées. Les résidences universitaires, foyers de travailleurs, résidences de tourisme et autres locations temporaires ou saisonnières pourront bénéficier de dérogations à l'accessibilité définies par décret. Ces dispositions doivent toutefois être confirmées lors de l'examen du texte en deuxième lecture au Sénat puis à l'Assemblée Nationale.



**Des mesures de substitution non encadrées :** le flou qui entoure la notion de mesures de substitution à mettre en place en cas de dérogation a particulièrement été dénoncé. En l'absence de définition précise, le principe de substitution a été interprété de façon très permissive et débridée : la mesure de substitution peut être de nature structurelle (par exemple mise à disposition d'un service dans un lieu accessible, présentation de locaux non accessibles sous forme virtuelle), organisationnelle ou humaine (par exemple aide par une personne pour une action spécifique).



**Transports – Fin du COLIAC :** le Comité de liaison pour l'accessibilité des Transports, du Cadre Bâti et du Tourisme (COLIAC) a cessé son activité fin décembre. Il avait pour mission d'identifier les freins et les obstacles au droit fondamental que constitue l'accessibilité pour tous à tous les niveaux, et de proposer des solutions et des stratégies en concertation avec tous les acteurs concernés. L'Observatoire de l'accessibilité et de la conception universelle créé le 9 février 2010, censé assurer les missions du COLIAC, ne dispose pas plus de moyens matériels et financiers de travailler que son prédécesseur alors que ses missions sont élargies par rapport à celles du COLIAC !

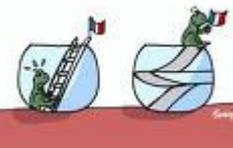
**Accessibilité - Chicanes urbaines :** le Comité pour le Droit au Travail des Handicapés et l'Égalité des Droits (CDTHED) a alerté les ministres concernés sur les restrictions d'accès à certains espaces publics et dénoncé notamment l'installation de barrières et systèmes de chicanes destinés à empêcher l'entrée de véhicules à deux roues motorisés, et qui constituent fréquemment un obstacle à l'accessibilité des personnes se déplaçant en fauteuil roulant. Il rappelle aux ministres concernés la réglementation en vigueur sur les accès et les cheminements, et déplore que ce soit des personnes handicapées qui doivent supporter les conséquences des manquements à son respect.

**Accessibilité/Tourisme et Sécurité des hôtels :** une évaluation, portant sur l'application des règles de sécurité à l'hôtellerie, doit déterminer les conditions éventuelles de la mise en sécurité et en accessibilité des établissements hôteliers classés en 5ème catégorie pour une réalisation des mises aux normes avant le 4 août 2011.



## Baromètre 2010 de l'accessibilité

Conformément à son idée de mesurer l'avancement de la mise en accessibilité de la France



d'ici 2015, l'APF publie cette année sa seconde édition du baromètre de l'accessibilité, en partenariat avec L'Express. Cet outil permet de mesurer l'avancement des travaux d'aménagement des communes françaises durant l'année 2010. Si le constat général est encourageant, en particulier pour les villes de taille moyenne, de forts lobbies tentent de remettre en question le délai de 2015 notamment par la mise en place de dérogations (lire page précédente) !

L'APF et L'Express ont donc publié le classement des 96 chefs-lieux de départements selon leur degré d'accessibilité :

Nantes conserve sa 1ère place au palmarès devant Grenoble, Le Mans, Belfort et Evry. Rennes est en 9ème position (5ème en 2009) devant Bordeaux. Les autres chefs-lieux bretons se classent ainsi : Saint Briec et Vannes 43ème, Quimper 71ème.

### MOBILISATION URGENTE POUR UNE FRANCE ACCESSIBLE



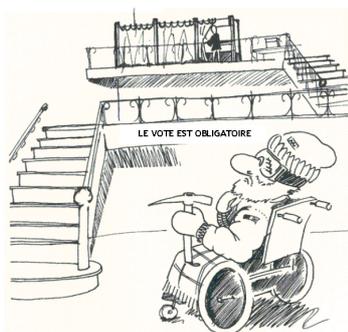
Dans un communiqué de fin novembre 2010, à -1500 jours d'une France accessible, l'APF a dénoncé le **manque de mobilisation et d'impulsion politique**. La délégation ministérielle, malgré ses efforts, manque sérieusement de moyens et l'objectif 2015 risque d'être bien compromis sans une mobilisation urgente et des actes concrets.

**Avec le baromètre 2010, l'APF réaffirme sa position.** L'accessibilité n'est pas une matière sociale, mais relève bien de l'aménagement et du développement durable puisque cela concerne toute la population (personnes âgées, blessés temporaires, parents avec poussettes, femmes enceintes, confort procuré aux personnes valides).

**L'objectif** reste plus que jamais de **concrétiser l'accès à tout pour tous**, pour une vie sociale ordinaire :

- ◆ Un exercice de la citoyenneté (accès aux bureaux de vote par ex),
- ◆ Un accès aux soins avec des cabinets médicaux et paramédicaux accessibles,
- ◆ Un accès à la scolarisation avec des écoles accessibles,
- ◆ Une liberté de déplacement avec des transports accessibles,
- ◆ Un accès au logement avec la construction de logements sociaux,
- ◆ Un accès à la culture avec des établissements accessibles,
- ◆ Un accès au tourisme, au sport avec des équipements accessibles.

Pour atteindre ces objectifs, l'APF revendique toujours la **création d'une Agence Nationale à l'Accessibilité Universelle**.



### ELECTIONS ET ACCESSIBILITE :

Des normes d'accessibilité des bureaux de vote et des iso-loirs existent (un document technique peut être consulté à la DD35). Les municipalités doivent appliquer ces normes. A l'approche du scrutin des cantonales, nous invitons ceux qui pourraient rencontrer des difficultés dans l'exercice de leur droit de vote à faire appel à un huissier pour faire constater ces obstacles. La DD35 est prête à vous soutenir dans cette démarche.

## PAGES SPECIALES ACCESSIBILITE

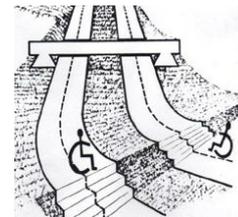
### QUAND ACCESSIBILITE RIME AVEC LIBERTE



Roule, roule mon fauteuil  
Sur l'asphalte des chaussées,  
Sur le parcours de ma route parsemé  
D'incertitudes, d'interrogations dont le seuil  
Franchi ne s'ouvre pas encore sur mes fébriles aspirations  
Longuement refoulées dans le couloir de mon ascension.

Trime, trime, mon fauteuil  
A la seule force de mes bras douloureux  
Qui te propulsent vers un combat douteux.  
Je me départis de tout sentiment d'orgueil  
Pour affronter la diversité des pavés qui sont mes pires ennemis,  
Les trottoirs inabordables qui coupent mes envies.  
Dans le feu de ma profonde indignation  
Je clame avec légitimité et force, ma revendication.

Ô Accessibilité, Accessibilité !  
Tu es la trajectoire de mon éclosion.  
Vers toi, je viens pour combler mon évasion.  
Ma renaissance n'appréhende plus les difficultés  
Qui jonchent mon chemin rendu glissant.  
Ma persévérance change le regard des passants.



Ô Accessibilité, Accessibilité !  
Tu deviens une réalité précieuse.  
Le train m'enveloppe dans une griserie délicieuse,  
Le bus me mêle aux passagers, avec égalité.  
L'avion m'emmène découvrir d'autres lumières,  
Le bateau me fait voguer sur des eaux régulières.

Ô Accessibilité, Accessibilité !  
Quand tu abolis les obstacles, tu me valorises.  
L'impossible ne stoppe plus mon élan ; finie, l'emprise  
Sur mon esprit torturé qui a soif d'une paisible liberté.  
Les portes closes s'ouvrent sur ma détermination.  
Je vais, je viens..., et je vis mes heures de prolongation.

A l'extérieur, c'est l'Accessibilité  
En mon for intérieur, c'est ma liberté !



*Hélène-Gisèle Boukou.*

# Activités de la Délégation Départementale

## La DD35 est entrée dans la Démarche Qualité



La Délégation s'est engagée en décembre dernier dans la démarche qualité avec pour objectif institutionnel l'amélioration de ses organisations et des prestations offertes aux adhérents. Une 1<sup>ère</sup> réunion a permis de constituer un **comité qualité** (COQUA) chargé de veiller à l'avancement de la démarche et décider des actions à entreprendre sous la responsabilité du **Directeur** et du **Référent Qualité** désigné (pour la DD35 c'est Catherine Poulain qui « managera » la démarche). La première mission à accomplir a été **l'auto évaluation** portant sur la personne (les services et prestations aux adhérents) et sur la structure (organisation, fonctionnement de la délégation). 4 groupes de travail ont été créés et se sont répartis les critères à évaluer d'après un manuel élaboré par la direction générale de l'APF et Handas. Ce premier travail mené en décembre 2010 et janvier 2011 a été rassemblé et validé par le COQUA. Les résultats de cette auto évaluation interne permettront l'élaboration d'un **plan d'actions** destiné à améliorer les points faibles constatés. Cette démarche est réalisée en binôme avec nos voisins de la DD56.

### REORGANISATION DES GROUPES INITIATIVES

Pour pallier un certain essoufflement, la formule des groupes initiatives a été repensée. Deux groupes ont ainsi été reconstitués :

- ♦ le groupe **accessibilité et actions revendicatives** sera chargé à la fois de la veille et du soutien technique en matière d'accessibilité mais également des revendications d'ordre plus politique (à la place de 2 groupes indépendants),
- ♦ Le groupe **sensibilisation** sera chargé des actions d'informations sur le handicap auprès des écoles, dans les forums... (projet de supports de présentation)

Un comité de pilotage de 3 ou 4 membres assure la coordination des travaux dans chacun des 2 groupes.

*Toute personne intéressée pour participer activement à l'un de ces groupes sera la bienvenue. Contacter Mélanie à la DD35 (02.99.84.26.66).*

### Une ruche bourdonnante d'activités : nos bénévoles sont formidables !

Le 25 janvier dernier, lors de la traditionnelle galette des rois autour de laquelle nos bénévoles et salariés étaient réunis, Patrick Aubry, représentant du conseil départemental et Francis Renard, directeur de la délégation, ont souligné la vitalité, l'investissement et la générosité de tous nos bénévoles, sans qui la plupart des activités proposées à nos adhérents ne pourraient être organisées.



Francis Renard a rapidement dressé le bilan des opérations réalisées en 2010 par nos bénévoles et ce qu'elles ont permis de concrétiser : les chiffres parlent d'eux-mêmes... En 2010, 28.000 € ont ainsi été collectés par l'ensemble des bénévoles grâce aux braderies (19.500 € de bénéfices), les textiles (6.000 €), la Fête du Sourire (3.600 €), l'opération « papiers cadeaux » (5.000 €). Ces résultats, fruits d'un investissement important et fidèle, ont permis de réduire très sensiblement la participation financière demandée aux adhérents lors des sorties et séjours. A cela s'ajoute la disponibilité et les qualités humaines déployées par tous les bénévoles accompagnateurs (144 en 2010). Grâce à eux, en 2010, 136 adhérents ont pu profiter de sorties « loisirs » (48), de séjours (6), de journées découvertes (5), dans des conditions financières et de prise en charge optimales.

Sans vous, tout cela n'aurait pu être possible ! Bravo et Merci !

# Activités de la Délégation Départementale

**Bilan opération « paquets cadeaux » 2010 à Cultura** par Hélène-Gisèle Boukou



De la mi-novembre au 24 décembre 2010 inclus, des bénévoles se sont généreusement investis pour mener à bien cette opération qui est un apport important pour les actions associatives menées par la Délégation.

A l'instar de la dextérité d'un artiste peaufinant un ouvrage qu'il s'attelle à parfaire, les doigts des bénévoles se sont animés, se sont revêtus d'une agilité qui fait honneur à la valeur caractéristique de l'opération. Ils ont couru partout sur l'étal où ils ont coupé du papier et du scotch, glissé dans des pochettes de différentes dimensions, des cadeaux qui feraient des heureux ; ces doigts ont collé des étiquettes, frisé les rubans qui ont paré de couleurs les prémices des fêtes de fin d'année qui s'approchaient.

En fauteuil ou valides, les bénévoles ont connu la même exaltation en empaquetant avec application tous ces cadeaux qui orneraient le pied des sapins dans les logis.

Cette opération est l'une de celles qui contribuent efficacement à l'amélioration de tout ce qui encadre les loisirs ou les besoins des adhérents de la Délégation.

L'opération papiers cadeaux, un nouveau succès en quelques chiffres :

- 4960 € de recettes (150 € de plus qu'en 2009)
- 913 heures de présence dans le magasin (+ 73 h par rapport à 2009)
- 60 bénévoles (+ 13 par rapport à 2009)

Les bénéfices réalisés sont intégralement affectés aux activités (détente, loisirs, séjours) proposées aux adhérents pour permettre au plus grand nombre d'en bénéficier au moindre coût.

## LES PROCHAINES OPERATIONS RESSOURCES :

### La fête du sourire se profile du 14 au 22 mai 2011.

Nous appelons à la mobilisation car cette opération permet de collecter de l'argent qui finance les activités proposées aux adhérents. Sans ces ressources financières, il y a des risques de voir disparaître ces activités. Comme l'an passé, chacune et chacun d'entre vous seront sollicités ainsi que vos familles. Nous vous proposons de contacter la délégation afin de vous inscrire pour acheter et recevoir les produits vendus à l'occasion de cette nouvelle édition de la Fête du Sourire.



Dans les projets (à confirmer):

Rennes: une randonnée le 22 mai entre le Foyer Guillaume d'Achon et le Domaine de Tizé à Thorigné Fouillard avec utilisation de joëlettes.

St Malo : stands de Vente dans des centres commerciaux entre le 14 et le 22 mai et participation à la rando Chlorophyle le 29 mai,

Vitré : braderie le 14 mai et démonstration de Foot Fauteuil sur la Place du Général de Gaulle,

Redon : stands de Vente.

## RAPPEL des dates de braderies 2011 :

La délégation organise le dimanche **10 avril** à La Halle Martenot à Rennes sa braderie de printemps de 9h à 18h. Si vous souhaitez faire des affaires, n'hésitez pas et surtout parlez-en autour de vous.



Les autres dates de braderie 2011 sont les suivantes:

- ◆ Dimanche 7 août à Saint Malo, place de Rocabey
- ◆ Dimanche 23 octobre halle Martenot à Rennes
- ◆ Samedi 26 novembre à la délégation rue Danton à Rennes.

**APPEL AUX VOLONTAIRES** : Nous avons besoin de l'aide de bénévoles pour nos braderies, avant pour le tri et pendant pour la vente, surtout pour les articles tels que la vaisselle, les bibelots et autres antiquités. MERCI de vous inscrire auprès de la délégation (tel : 02.99.84.26.66).

# Activités de la Délégation Départementale

## PROGRAMME DES JOURNEES DECOUVERTES

René Lefeuvre et son équipe vous invitent à leurs prochaines journées découverte :

**Mercredi** 23 mars 2011 : Le château des Ducs de Bretagne à Nantes,

Jeudi 14 avril 2011 : Le jardin du Thabor à Rennes,

Jeudi 19 mai 2011 : Le musée des marais salants à Batz-sur-Mer,

Jeudi 30 juin 2011 : Les jardins du château de Craon,

Sont également déjà prévus pour le 2<sup>nd</sup> semestre : le zoo de Trégomeur (22) et la maison de la Rance à Dinan.

*Pour toutes informations sur ces journées, contacter René Lefeuvre à la délégation ou laissez lui un message (02.99.84.26.66).*

### Journée découverte des Beaux- Arts racontée par Elisabeth Renaud

Pour cette première « journée découverte » de l'année 2011, 26 personnes s'étaient données rendez-vous au Bistrot Parisien le jeudi 10 février. Après un repas frugal, nous voici partis sur les traces des célèbres peintres dont les œuvres, exposées au Musée des Beaux Arts de Rennes, sont entrées dans l'histoire.

Une fois arrivés sur place et en attendant que les portes s'ouvrent pour nous, comme pour les Stars, nos amis en fauteuil roulant se sont tous placés en file indienne devant la grande rampe du musée. Cela valait une photo mais hélas, nous n'avions pas d'appareil !

Après quelques allers-retours dans l'ascenseur, nous avons suivi les pas de notre guide dans un dédale de salles, découvrant des tableaux aussi fabuleux les uns que les autres, si bien que, parfois, nous ne savions plus où donner de la tête devant tous ces petits et grands chefs d'œuvre.

Notre guide était super agréable, sympathique, on sentait dans ses paroles la connaissance passionnée qu'elle avait de la peinture et son envie de nous transmettre, de nous faire partager cette passion, dans le flot de ses explications. Elle nous a ainsi entraînés à travers plusieurs époques d'Henri IV à Louis XIV et le célèbre *nouveau-né* de De La Tour, fleuron du musée, au XVII<sup>ème</sup> siècle avec Rubens et sa grandiose *descente de la croix*, puis du XIX<sup>ème</sup> au XX<sup>ème</sup> siècle et les fameux impressionnistes : Caillebotte et *les pèrissoires*, Sisley, Emile Bernard et l'Ecole de Pont-Aven, puis Sérusier et sa *solitude* et enfin Picasso avec deux petits tableaux du célèbre maître !

Une fois de plus, nous avons trouvé le temps de la visite trop court, mais chaque participant est retourné chez lui la tête illuminée d'avoir vu tant de merveilles.

*Le compte-rendu d'Elisabeth est en fait bien plus détaillé et nous raconte également l'histoire du musée et des tableaux que nous avons pu admirer.*

*Nous avons décidé de réunir tous ces compte-rendus détaillés dans un recueil spécifique « journées découvertes » que nous mettrons en ligne sur le blog de la DD35 et la version papier, pour consultation, à la cafète. Avis aux curieux d'anecdotes et de culture !*



### Visites à domicile

Vous souhaitez parler, rencontrer d'autres personnes, échanger, sortir de votre isolement : contactez votre délégation !

Les adhérents qui le souhaitent peuvent ainsi s'inscrire auprès de la délégation départementale afin de recevoir la visite d'un bénévole à leur domicile.



# Activités de la Délégation



## DEMANDEZ LE PROGRAMME!

AGENDA  
DES  
PROCHAINES  
SORTIES

### En mars :

- ◆ Soirée restau -ciné (11/3)
- ◆ Soirée Karaoke café Leffe
- ◆ Balade sur le Sillon à Saint- Malo (18/3)
- ◆ Fest noz à Betton (26/3)

### En avril :

- ◆ Restau-bowling (7/4)
- ◆ Circuit automobile de Lohéac (9/4)
- ◆ Opéra rock « Mozart » (15/4)
- ◆ Char à voile à Saint-Malo (sous réserve)

D'autre part, un repas convivial est proposé un jeudi tous les 2 mois (le prochain sera le 28 avril au soir). L'objectif est de permettre aux adhérents et bénévoles de se rencontrer, d'échanger et d'envisager ensemble d'autres activités individuelles : piscine, foot, patinoire, expositions...

Tous renseignements sur ces loisirs et sorties auprès de Stéphanie André à la DD35 : 02.99.84.26.66.

### Les rendez-vous de la Cafète les lundis et mercredis de 14H à 16H :

Temps organisés pour les échanges et les rencontres, ils permettent également de se retrouver pour visionner un film ou des photos, jouer (vidéo, WII)... N'hésitez pas

### APERCU DES ACTIVITES LOISIRS DE CE DEBUT D'ANNEE

Quelques jours après s'être époumonés au **concert de Yannick Noah**, le **séjour ski** organisé du 29 janvier au 5 février 2011, dans le jura à la ferme Léonie, établissement de l'APF bien accessible



et qui propose différentes activités notamment du ski fauteuil, a permis aux joyeux participants de cette année de s'adonner aux plaisirs de la glisse mais aussi de faire des balades en chiens de traîneaux et de profiter des joies de l'hiver malgré le manque de neige...



**Séjour au Maroc :** Plusieurs adhérents nous ont vanté le confort et les services proposés par la maison d'hôtes « Handi Oasis » à Marrakech au Maroc. La constitution d'un groupe permettrait une réduction du coût global du séjour (moins de 1.000 € pour une semaine en pension complète avec excursions en octobre/novembre 2011).

La délégation est prête à vous apporter un soutien logistique dans l'organisation de ce séjour (transferts Rennes/Nantes...). Si vous êtes intéressés par ce projet, contactez rapidement la DD35 (02.99.84.26.66).



## Impro'Métropole : le nouveau service d'HANDISTAR

Depuis le 1er février 2011, un nouveau service est proposé aux clients Handistar. Impro'jour, réservé jusque là aux déplacements sur Rennes, vient d'être élargi, à titre **expérimental** en 2011, à neuf communes de l'agglomération, en plus de Rennes, et devient ainsi Impro'Métropole. Ce nouveau service permet au voyageur des 10 communes concernées de réserver son transport, jusqu'à seulement **une heure avant son départ**, pour des trajets en provenance et à destination d'Acigné, Betton, Brécé, Cesson-Sévigné, Chantepie, Chevaigné, Saint-Grégoire, Saint-Sulpice-la-Forêt, Thorigné-Fouillard et Rennes.

Si l'expérimentation est concluante, le service sera étendu aux autres communes de Rennes Métropole. En attendant, la réservation le jour même continue à être proposée à ces dernières avec la formule Circuits Métropole dans les conditions actuelles.



**Fonctionnement** : les transports peuvent être réservés le jour même, de 8h à 18h30, jusqu'à 1h avant l'horaire convenu, au standard de réservation. Les transports fonctionnent du lundi au samedi de 9h à 19h30 (dernière prise en charge). L'annulation peut se faire gratuitement jusqu'à 2h avant le transport.

## ILLENOC : Un car accessible pour assurer la liaison Rennes-Fougères

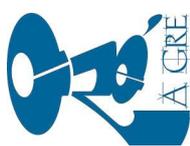


Un mini car de 22 sièges et accessible aux personnes en fauteuil grâce à une plate-forme élévatrice est actuellement expérimenté jusqu'en juin prochain par le Conseil Général d'Ille et Vilaine. Le service est assuré aux mêmes horaires et arrêts que la ligne régulière. Les réservations sont possibles jusqu'à la veille du déplacement (tel : 0810.35.10.35).

**Communiqué de l'Association Domicile Action Rennes Sud** (3 square de Stockholm - 35200 Rennes) : mise en difficulté de 40 professionnels de l'Aide aux familles et aux personnes fragilisées. En cause, le retard de paiement des sommes dues par la CAF qui a contraint l'association à ne verser que 70 % des salaires de janvier et qui suscite de grandes inquiétudes pour les salaires de février.



**La MDPH 35 informe** : La Maison Départementale des Personnes Handicapées d'Ille et Vilaine édite une lettre d'information et publie sur son site des informations réglementaires et les nouveautés départementales liées au handicap. Site internet : <http://www.mdph35.fr>



**L'association Gré à Gré** met en relation les particuliers employeurs et les salariés à domicile. Elle rappelle ses heures de permanences : les 1ers et 3èmes mardis du mois de 14h à 16h à la MDPH à Rennes et propose un abonnement à sa lettre mensuelle d'informations. Tél : 09 77 19 50 10 - 06 06 41 10 35. <http://www.greagre.asso.fr> - [contact@greagre.asso.fr](mailto:contact@greagre.asso.fr) ;

Adresse : 38 rue René-Yves Creston 35200 RENNES

L'association gré à gré est en train de créer un **service mandataire** d'auxiliaires de vie pour personnes handicapées, créant ainsi un intermédiaire entre la personne handicapée et ses auxiliaires de vie. Le bénéficiaire reste l'employeur direct de ses auxiliaires de vie. Un service de remplacement palliera les absences de dernière minute. Une coopérative démocratique permettra à chacun d'avoir une voix dans toutes les décisions du service. Un sondage sur ce projet est disponible sur son site.

## ORIGINE DE L'ŒUF DE PAQUES

Pâques est une fête religieuse qui commémore le passage de la Mer Rouge pour la religion juive et la résurrection de Jésus pour la religion chrétienne. C'est aussi une fête païenne qui annonce l'éveil du printemps. Pâques est une fête mobile qui varie selon la lune mais se situe toujours entre le 22 mars et le 25 avril.



A Pâques, tous les enfants le savent, les cloches passent et cachent des œufs en chocolat. En France et dans de nombreux pays européens, les cloches des églises, véritables symboles de Pâques, ne sonnent pas du Vendredi Saint au Dimanche de Pâques. L'histoire raconte qu'elles se rendent à Rome où elles se chargent d'œufs. À leur retour, elles survolent les jardins et larguent tous leurs œufs... pour le plus grand plaisir des enfants !

Dans d'autres pays d'Europe, les messagers de Pâques, ne sont pas les cloches : au Tyrol, c'est la poule ; en Suisse, un coucou ; en Allemagne, un lapin blanc ; dans les pays anglo-saxons, un lièvre ; plus loin, en Australie, c'est le lapin de Pâques qui cache les œufs dans le jardin.



L'œuf de Pâques est le symbole de l'éclosion d'une vie nouvelle et de la fertilité. Donner des œufs en cadeau à Pâques ou pour célébrer l'arrivée du printemps, est une tradition installée depuis des milliers d'années.

Il y a environ 5000 ans, les Perses offraient déjà des œufs de poules comme cadeaux porte-bonheur pour fêter le printemps ! C'est réellement à partir du XIII<sup>e</sup> siècle que les premiers œufs peints firent leur apparition en Europe. Ils s'échangeaient à l'occasion de la fin du Carême, symbolisant ainsi la fin des privations de l'hiver.

On peint et on décore les œufs de Pâques aux quatre coins de la planète. La décoration des œufs est, dans certains pays, considérée comme un art.



Certaines personnes croient que les œufs de Pâques ont des pouvoirs magiques. Enterrer les œufs de Pâques peints à la main au pied d'une vigne la ferait pousser plus rapidement. D'autres pensent que si l'œuf reste enterré pendant cent ans, le jaune deviendra un diamant ! Incroyable, non ?

Aujourd'hui, les œufs de Pâques sont en chocolat. Cette tradition est relativement récente. Les moules en chocolat ont fait leur apparition durant la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle. *(Textes tirés de sites internet dont notamment [www.momes.net](http://www.momes.net))*

### PENSEZ DÉJÀ AUX GRANDES VACANCES...

#### Publication des "Guides Vacances 2011"

Ces guides remis à jour chaque année par l'APF, sont destinés aux adultes et aux enfants ou ados en situation de handicap et leur famille.

A base d'infos pratiques pour partir zen, n'oubliez pas de consulter également le **guide pratique** (édition 2010) qui permet une bonne préparation des vacances !

#### Aides Financières pour séjours de vacances 2011



La saison des Aides aux Projets Vacances 2011

est ouverte. Un dossier est à compléter (formulaire téléchargeable sur le site de l'APF) . Pour tout complément contactez la DD35 ou le Conseil et Aides aux Vacances

d'APF : [secretariat.ancv@apf.asso.fr](mailto:secretariat.ancv@apf.asso.fr)



Les catalogues des séjours adaptés 2011 d'APF EVASION sont disponibles. Pour vous les procurer contactez la délégation ou le 01.40.78.27.27. Les inscriptions pour les séjours doivent être faites **avant le 16 mars 2011** (sinon liste d'attente)



## Premier sourire du printemps (Théophile Gautier)

Tandis qu'à leurs œuvres perverses  
Les hommes courent haletants,  
Mars qui rit, malgré les averses,  
Prépare en secret le printemps.

Pour les petites pâquerettes,  
Sournoisement lorsque tout dort,  
Il repasse des collerettes  
Et cisèle des boutons d'or.

Dans le verger et dans la vigne,  
Il s'en va, furtif perruquier,  
Avec une houppe de cygne,  
Poudrer à frimas l'amandier.

La nature au lit se repose ;  
Lui descend au jardin désert,  
Et lace les boutons de roses  
Dans leur corset de velours vert.

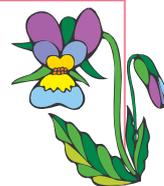


Tout en composant des solfèges,  
Qu'aux merles il siffle à mi-voix,  
Il sème aux prés les perce-neiges  
Et les violettes aux bois.

Sur le cresson de la fontaine  
Où le cerf boit, l'oreille au guet,  
De sa main cachée il égrène  
Les grelots d'argent du muguet.

Sous l'herbe, pour que tu la cueilles,  
Il met la fraise au teint vermeil,  
Et te tresse un chapeau de feuilles  
Pour te garantir du soleil.

Puis, lorsque sa besogne est faite,  
Et que son règne va finir,  
Au seuil d'avril tournant la tête,  
Il dit : " Printemps, tu peux venir ! "



## TRIBUNE LIBRE

### Plaidoyer pour l'égalité des droits mais aussi des devoirs !

« J'ai eu la chance de participer aux dernières journées découvertes : j'y ai appris beaucoup de choses (en histoire du patrimoine, sur les vieux métiers...). Je ne m'attendrai pas plus ni sur le contenu, ni sur la convivialité de ces sorties, Elisabeth, une des organisatrices de ces journées, a très bien su faire partager tout cela dans ses narrations (Contact35 précédents). Je veux simplement attirer l'attention de tous sur l'importance du « respect » en toutes choses. Lors de l'une de ces journées, nous étions tous déjà attablés au restaurant lorsque j'ai remarqué René, le responsable de la sortie, visiblement soucieux, debout dans l'allée et accroché à son téléphone portable pendant un long moment. J'ai su, par la suite, qu'il tentait, avec plus ou moins de succès, de contacter plusieurs personnes qui s'étaient inscrites et qui n'étaient pas encore arrivées. Or rien de fâcheux ne leur était arrivé : la plupart avait changé d'avis et oublié tout simplement d'avertir les organisateurs ! Toutefois le restaurant et la visite avait déjà été réglés par l'association, il était trop tard pour un remboursement, sans compter l'inquiétude suscitée et le temps passé à tenter de joindre ces personnes... Je sais que ces omissions ne sont pas rares non plus dans d'autres activités. J'ai eu envie de réagir car nos bénévoles ne le feront jamais, nous pardonnant trop facilement ou nous trouvant des excuses... Tous nos actes ont des conséquences comme pour n'importe qui et si nous revendiquons, à juste titre, une égalité des droits et des chances, sachons aussi respecter nos devoirs, ceux-là mêmes que nous réclamons des autres. Nul n'est contraint à l'impossible ni à être parfait mais restons à la fois citoyens et acteurs responsables de nos agissements. Notre crédibilité n'en sera que plus forte.

Brigitte Parey-Mans.



**La France 13<sup>ème</sup> en athlétisme :** L'équipe de France termine à la 13<sup>ème</sup> place des 54 nations récompensées lors du Championnat du monde d'athlétisme handisport qui se déroulait à Christchurch (Nouvelle-Zélande). Bilan : 16 médailles dont 8 en or remportées et 3 records du monde battus. Parmi les médaillés : Arnaud Assoumani (saut en longueur), Assia El Hannouni (200 et 400 mètres), Marie-Amélie Le Fur (100 et 200 mètres), Thierry

Cibone (poids et javelot), Sébastien Mobr  (100 m tres fauteuil roulant) et Clavel Kayitar  (100 et 200 m tres d ficient visuel).

**Sports - La France domine le ski mondial :** L' quipe de France s'est class e en t te des nations participantes au championnat du monde de ski alpin qui se d roulait   Sestri re (Italie) en janvier dernier, en remportant 18 m dailles dont 8 en or. Les m dailles sont : Marie Bochet (slalom g ant), Vincent Gauthier-Manuel (g ant, slalom sp cial et super combin ), Solene Jambaqu  (super combin  et super G), Nicolas B r jny (descente).

L' quipe de France de ski alpin et nordique adapt s aux personnes handicap es mentales a remport  5 m dailles, dont une d'or, pour sa premi re participation au championnat du monde organis  par l'INAS (F d ration internationale des athl tes handicap s mentaux)   Autrans en Is re.



**Sports et M dias :** 8h32 de diffusion des jeux paralympiques contre 36h46 pour les JO d'hiver de Vancouver, mais c'est la 1<sup> re</sup> fois que les Jeux Paralympiques ont b n fici  d'une retransmission identifi e par le CSA .

**Antidopage et foot-fauteuil :** Les joueurs des deux  quipes de football (N mes et Toulouse) en fauteuil roulant ont d  satisfaire   un contr le antidopage au terme de leur premier match de championnat de 3<sup> me</sup> division,   Tavel (Vaucluse). La F d ration Fran aise Handisport estime que ce premier contr le inopin , diligent  par l'Agence Fran aise de Lutte contre le Dopage (AFLD), montre que le foot fauteuil est trait  comme n'importe quel autre sport. Le staff technique des sportifs contr l s redoute toutefois de devoir justifier d' ventuels r sultats positifs, les joueurs prenant pratiquement tous des m dicaments dont les composants sont interdits sans justification m dicale.



**Premier de cord e :** Nicolas Poisson, seul fran ais handicap  en fauteuil inscrit dans cette discipline, vient de r ussir l'ascension du sommet mythique des grandes Jorasses (massif alpin) par l'itin raire Nord de l' peron Walker. Cette prouesse a n cessit  toutefois une logistique   la taille de l'exploit dont la r alisation d'un baudrier particulier et une technique in dite d'encordement avec le fauteuil. Ses compagnons de cord es (valides), Vincent Avril et Benjamin Premier, ont salu  son courage et son mental   toutes  preuves.

**Loisirs - Plaisance accessible :** La F d ration Fran aise des Ports de Plaisance (FFPP) a r alis  un document pr sentant les nouvelles obligations l gales des ports de plaisance relatives   l'accueil des personnes handicap es. Sont concern s les capitaineries, sanitaires, voies de circulation, etc. Ce document rappelle que si les parties flottantes des installations portuaires ne sont pas soumises   la l gislation sur l'accessibilit , le handicap ne peut  tre invoqu  pour refuser l'embarquement de personnes handicap es dans les ports pour autant que le transporteur en ait  t  averti   la r servation. L'acc s aux bateaux   passagers fait donc partie de la chaine d'accessibilit . Ces dispositions s'appliqueront  galement aux passagers des navires de croisi res.



## Coin Culturel



### C'est l'histoire d'un clown « Le Grand Alfredo » :

Le plus amusant, le plus célèbre clown au monde devient paralysé, il a trop abusé d'acrobaties ! Mais il veut continuer à distraire le public, et raconte des histoires drôles. La télévision mondiale diffuse ses spectacles, mais dans le cirque, le public ne rit plus, et le Grand Alfredo devient triste. Comment retrouvera-t-il le moral grâce au rire et à sa contagion ? C'est ce que conte pour les petits enfants l'italien Spider dans un album dessiné, qui restitue l'univers du cirque avec son spectaculaire et ses lumières.

(Edit. Sarbacane 14,90€ en librairie).

**Le Festival Retour d'images de Rennes** a eu lieu du 14 au 17 janvier 2011 à Rennes (Champs Libres, TNB, Maison des associations, Cinéma l'Arvor...) et a donné lieu à :



- ♦ la projection de plusieurs courts métrages : Benda Bilili, Mon petit frère de la lune, Yo tambien, L'enfant qui voulait être un lion, Rouge comme le ciel, Politiquement incorrect, Ya basta !
- ♦ des débats sur ces projections, sur l'accessibilité de la culture, sur l'art et sur « sexualité et intimité » ou l'éloge de la différence,
- ♦ des rencontres avec les réalisateurs, un artiste peintre
- ♦ des moments conviviaux : cocktails, repas citoyen, concert slam...

Le repas citoyen a été émaillé de plusieurs témoignages dont celui de Sandrine Baot sur la différence et de Nicole Denis sur l'accessibilité des cinémas (Gaumont et le CGR de La Mézière).

**Festival Handica-Apicil** : Le 5<sup>ème</sup> festival national du court métrage sur le handicap aura lieu à **Lyon** les 9, 10 et 11 juin 2011. Les 4 catégories représentées sont : fiction, essai, témoignages/documentaires et communication. Pour toutes informations, consulter leur site : [www.festival-handica.fr](http://www.festival-handica.fr)

**Le Loiret fait son festival et recherche des « handi-talents »** : la DD45 va créer, en septembre 2011, un festival mettant en avant les pratiques artistiques et sportives originales des personnes en situation de handicap. Contacts : Délégation du Loiret de l'APF : 11 rue Robert le Pieux - 45000 ORLEANS. Tel : 02 38 43 28 53.

### PETITES ANNONCES

● **A louer : mobil home** adapté pour les personnes à mobilité réduite tout confort, dans camping "Le Lac des Rêves" 4 \* à Lattes dans l'Hérault à 5 Km de Montpellier, ouvert de février à mi novembre. Location à la semaine de 250 € à 750 € selon saison.

Contacts tel : 06.62.02.33.07 ou au 04.93.83.96.08 ou par mail : [christine.cat@hotmail.fr](mailto:christine.cat@hotmail.fr)

● **A vendre : fauteuil roulant électrique** Marque Meyra 2445 (jamais servi). multi positions, dossier et assise inclinables, repose-jambes et portecannes. Prix neuf : 6.500 € ; Vendu : 2.500 €. Visible à St Médard/Ille. Tel : 02.99.55.25.77 ou 06.80.28.92.57. Courriel : anniethebault@yahoo.fr.



● **Le Contact 35** est édité au trimestre. Pour celui d'avril-mai-juin 2011, merci de transmettre vos informations, réactions ou petites annonces à la Délégation, par téléphone ou par courrier, avant le **15 mai 2011**.

● **Bulletin édité par la Délégation APF d'Ille-et-Vilaine** : 40 rue Danton, 35700 Rennes. Tirage : 650 exemplaires

**Directeur de la publication** : Francis Renard

**Comité de Rédaction** : Hélène Gisèle Boukou, Nicole Denis, Brigitte Parey-Mans, Elisabeth Renaud.

**Informations sur ce numéro** : Francis Renard, Tel : 02 99 84 26 66